

La Lettre de La Pastorale Pyrénéenne



Photo Ellen Teurlings

Edito

Voici quelque temps que les troupeaux sont redescendus des estives, les bergeries se remplissent et pour beaucoup d'éleveurs la saison des agnelages est bien avancée.

L'été 2016 a commencé avec des conditions météorologiques difficiles qui ont compliqué le travail des bergers ; l'ours Goiat lâché en Espagne début juin a rapidement traversé la frontière et causé des dégâts sur des secteurs jusque-là épargnés par la prédation. Dans ce nouveau numéro, nous avons choisi de présenter dans le dossier technique les clôtures électriques sur ruchers, en effet, de nombreux ruchers ont été « visités » par Goiat. Cette année le réseau bergers d'appui n'a malheureusement pas été en mesure de répondre à toutes les demandes comme l'explique le bilan page 4. Matthieu Garnier présente ensuite une mission afin d'en expliquer rapidement le déroulement à partir du premier contact téléphonique, n'oublions pas ce qu'implique une mission avant que le berger soit effectivement à pied d'œuvre en estive ! Nous vous présentons également le témoignage d'une bergère, Lucie Guillerot, qui nous relate ses expériences des Alpes aux Pyrénées. Pour 2017, Matthieu Garnier vient en renfort sur le pôle chien de protection, déchargeant les techniciens et assurant la coordination, il assurera également la coordination du réseau bergers d'appui, que nous espérons pouvoir renforcer la saison prochaine.

Le Conseil d'Administration s'est étoffé depuis la dernière Assemblée Générale, je remercie d'ailleurs tous les membres pour leur implication, ainsi que Xavier Costes, notre directeur, qui s'investit pleinement afin de mener à bien ses missions.

Bonne lecture, et bonne saison d'hiver à tous.

Romain MOUTON
Président de la Pastorale Pyrénéenne



La Pastorale Pyrénéenne

Siège Social

Directeur : Xavier COSTES
Tél : 06.79.47.86.88
Courriel : x.costes@pastoralepyreneenne.fr
Secrétaire : Laurence SAJOUX
94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens
Tél : 05.61.89.28.50
ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

Coordination

Mathieu GARNIER : 06.48.64.40.45
m.garnier@pastoralepyreneenne.fr

Pôle Chien de Protection

Les Techniciens Chien de Protection

Rémi BAHADUR-THAPA : 06.72.50.95.45
Secteur Pyrénées Atlantiques & Hautes Pyrénées
r.bahadur.thapa@pastoralepyreneenne.fr

Magali DEJARDIN : 06.72.57.51.26
Secteur Ariège & Haute-Garonne
m.dejardin@pastoralepyreneenne.fr

Brice SIGE : 06.88.36.92.64
Secteur Aude & Pyrénées Orientales
b.sige@pastoralepyreneenne.fr

Réseau Bergers d'Appui

Les Bergers d'Appui

Pierre JORGE : 06.48.64.40.50
Arnaud LEBLANC : 07.86.98.12.05
Mickaël VALLA : 06.48.64.40.62

rba@pastoralepyreneenne.fr
(préciser « à l'attention de » dans l'objet)

Appels d'urgence week-end et jours fériés

Laissez un message avec vos coordonnées sur le répondeur du 05.61.89.28.50, le Berger d'Appui de garde vous rappellera dans les plus brefs délais.

La Pastorale Pyrénéenne : quelle position vis-à-vis des grands prédateurs ?

La question peut se poser pour ceux qui connaissent peu la Pastorale Pyrénéenne. En effet, la prédation est au cœur de nos préoccupations puisque nous travaillons sur la mise en place de moyens pour protéger les troupeaux des prédateurs.

Cette année encore, le débat très sensible autour de la question des réintroductions d'ours, a été de nombreuses fois dénoncé dans la presse. Les tensions et clivages concernant la place des grands prédateurs dans les montagnes, qu'elles soient pyrénéennes ou alpines est à mon sens révélateur d'une chose : l'élevage ovin en montagne est une activité de plus en plus complexe à exercer. Si le malaise est aussi grand autour de la problématique de l'ours, ou du loup, c'est bien qu'elle soulève une question de fond qui fâche et que l'on ose à peine poser : y-a-t-il encore une place pour les éleveurs ovins en montagne ? Comme on l'entend souvent : l'ours (ou le loup) c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase ! Et si nous nous intéressions au vase justement... Les éleveurs ont de plus en plus de mal à dégager un revenu décent de leur travail. Les dossiers de demande de subventions sont de plus en plus complexes à remplir. La gestion administrative des exploitations est de plus en plus lourde. La problématique du foncier pour les jeunes qui souhaitent s'installer semble insoluble dans de nombreux départements, la cohabitation des différents usagers de la montagne est parfois très tendue... La liste serait bien trop longue pour énumérer ici toutes les difficultés que rencontrent les éleveurs de nos jours. Oui, le vase est bien plein !

Et alors, la Pastorale Pyrénéenne dans tout ça : est-elle pour ou contre les grands prédateurs tels l'ours ou le loup ?

Au risque de paraître mièvre, ni l'un ni l'autre. La Pastorale Pyrénéenne se refuse à rentrer dans ce débat qui à ce jour n'a jamais fait avancer la préservation de la richesse des éleveurs... à savoir leurs troupeaux !

Dans un contexte pastoral difficile, où les éleveurs peuvent se diviser parfois sur la question de la protection des troupeaux, la Pastorale Pyrénéenne a fait le choix de rassembler les éleveurs qui ont un but commun : la protection de leurs troupeaux ! Peu importe le prédateur concerné ! Certains éleveurs doivent protéger leurs troupeaux des ours, d'autres, des loups. Sans parler des chiens divagants et autres prédateurs communs en tous genres. « Protéger son troupeau » ne veut pas dire « accepter les prédateurs », mais bien agir pour préserver son activité dans un environnement qu'on ne saurait maîtriser à 100%.

En effet, les adhérents de la Pastorale Pyrénéenne ne se sont pas retrouvés autour de leurs positionnements vis-à-vis des grands prédateurs, mais bien autour des buts que l'association s'est fixée et qui sont, rappelons-le ici (extrait des statuts), de :

- Favoriser un pastoralisme permettant d'améliorer la cohabitation entre les activités d'élevage, la faune sauvage et toutes les activités liées au multi-usage (tourisme, chasse, activité forestière...);
- Rassembler les éleveurs, bergers, vachers, apiculteurs et les acteurs du milieu rural désireux de mettre en œuvre des moyens pour se protéger de la prédation et des dérangements ;
- Œuvrer à un pastoralisme durable en proposant et en soutenant tous moyens et actions qui permettraient d'améliorer la viabilité de l'activité pastorale en cohérence avec les nouveaux enjeux environnementaux ;
- Assurer la formation et l'information dans tous les domaines qui concourraient à la réalisation des objectifs de l'Association.

Nos moyens d'actions, sont alors les suivants (extrait des statuts) :

- Accompagner les pâtres, les éleveurs et les apiculteurs désireux de mettre en place des moyens de protection ;
- Favoriser les moyens et les pratiques permettant de se prémunir de la prédation (pâtres, parcs, chiens de protection, etc.)
- Etudier et développer les techniques de protection en lien avec les pratiques pastorales ;
- Informer et former ;
- Etablir une concertation avec l'administration, en vue de définir les actions à entreprendre et les moyens à mettre en œuvre.

La protection des troupeaux reste donc la préoccupation première de l'association. De cet objectif en découle bien sûr la viabilité de l'activité pastorale.

Comme le précise la carte ci-dessous, la diversité géographique des éleveurs est une richesse pour notre association. Tous ces éleveurs sont dans des contextes de prédatons différents.

Carte de répartition géographique des éleveurs adhérents de la Pastorale Pyrénéenne en 2016



Bien que notre association soit pyrénéenne, elle intéresse aussi les éleveurs du reste du territoire. En effet, le suivi qualitatif que proposent les techniciens chien de protection de la Pastorale Pyrénéenne a fait ses preuves.

Il est important de rappeler ici que le suivi proposé par la Pastorale Pyrénéenne est gratuit et que le rôle des techniciens est de conseiller les éleveurs. Aussi, lors du placement des chiots, le rôle de la Pastorale Pyrénéenne est de mettre gratuitement en relation un naisseur et un acquéreur au sein du réseau d'éleveurs qu'elle accompagne. Nous pouvons donc garantir les conditions d'élevage du chiot.

Les éleveurs nous contactent donc fréquemment sur les questions pratiques telles que : où se procurer des chiots de qualité ? Comment s'effectue la mise en place d'un chien de protection ? Quelles sont les contraintes à prendre en compte lors de l'acquisition d'un chien de protection ?

Bien que notre territoire d'action se limite en principe à la chaîne pyrénéenne, nous essayons au maximum de répondre aux éleveurs souvent démunis en termes de conseils sur la mise en place des moyens de protection dans leurs troupeaux.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre si vous souhaitez mieux connaître nos actions et être acteur d'un pastoralisme qui protège ses troupeaux !



Xavier Costes
Directeur de la Pastorale Pyrénéenne

Bilan de saison du Réseau des Bergers d'Appui (RBA)

• Les missions du RBA en 2016

Cette année, le RBA est composé de trois Bergers d'Appui (BA), soit un de moins qu'en 2015. Pour assurer la planification des missions de l'équipe, le choix a été fait de recruter un coordinateur. Malgré une baisse dans l'effectif du RBA, les interventions ont cette année concerné 34 estives contre 18 en 2015.

En 2016, l'essentiel des missions du RBA a concerné l'Appui Technique (AT) qui représente 60% des interventions et la surveillance de nuit (25% des interventions contre 13% en 2015). Toutefois les visites d'estive sont passées de 3 visites en 2015 à 15 visites en 2016, en effet, Goïat (ours lâché début juin en Espagne) est venu s'installer assez vite dans le Louron et la Barousse, ce pourquoi nous avons concentré nos visites d'estive particulièrement dans cette zone où le RBA est peu connu.

Aussi, 11 missions ont été refusées sur la saison. Ces refus s'expliquent d'une part, à cause d'un manque d'effectif sur certaines périodes (lorsque les trois bergers ainsi que le coordinateur sont sur le terrain et que nous sommes alors encore sollicités). D'autre part, en fin de saison, deux bergers avaient épuisé leurs quotas d'heures d'intervention. Après le 8 octobre, il ne restait qu'un seul berger disponible avec le coordinateur ; ils n'ont pu répondre à toutes les demandes.

• Le déroulement de la saison

La première partie de la saison d'estive (juin, juillet) a été marquée par des conditions météorologiques difficiles (pluie, brouillard) d'où un nombre important de missions d'appui technique durant cette période, notamment pour l'aide au regroupement. Puis, dans les Hautes-Pyrénées, un lot de 125 brebis a déroché, ce qui explique le nombre élevé de surveillances de nuit sur cette seule estive en juillet.



Dès le mois de juillet, Goïat a fait des dégâts sur plusieurs ruchers. Le RBA a donc été sollicité pour des missions d'appui technique en apiculture en juillet/août : nous avons aidés au montage de 4 parcs de protection pour les ruchers et laissé à disposition des apiculteurs un cinquième parc.

A partir du mois d'août et ce jusqu'à la fin de la saison d'estive, les conditions météorologiques se sont améliorées. Ce qui explique le peu de missions effectuées en août. Par contre dès septembre les missions d'appui technique se sont multipliées, notamment pour de l'aide au regroupement avant les premières descentes d'estive. Puis Goïat, qui n'avait pas encore attaqué de troupeau, a commencé à faire des dégâts sur plusieurs estives dans la Barousse (65) fin septembre : à partir de ce moment-là, nous sommes intervenus pour de nombreuses surveillances de nuit en Octobre.

• Les lieux d'interventions du RBA

Les interventions du RBA ont encore, cette année, concerné majoritairement les Pyrénées-Centrales et plus particulièrement l'Ariège (43% des interventions) puis les Hautes-Pyrénées (39%) et la Haute -Garonne (5%). Le reste des interventions soit 12% a concerné les Pyrénées Orientales. Aucune intervention n'a eu lieu ni dans l'Aude ni dans les Pyrénées Atlantiques.

Matthieu GARNIER
Coordinateur du Réseau des Bergers d'Appui
de la Pastorale Pyrénéenne

Récit d'une mission d'un berger d'appui de la Pastorale Pyrénéenne

D'astreinte le week-end du 23/24 juillet, j'interviens sur une estive le samedi et rentre chez moi le soir bien fatigué.

Je me lève un peu tard le lendemain, un peu courbaturé, je déjeune et peu de temps après, mon téléphone sonne. J'entends à l'autre bout du fil un éleveur désespéré... Il n'y a pas de berger permanent sur son estive pourtant située en zone avérée de prédation. L'éleveur monte 2 à 3 fois par semaine pour voir son troupeau et faire des soins. Lors de ces visites il m'explique qu'il a déjà constaté plusieurs dégâts. Ce matin du 24 juillet, après avoir marché quatre heures pour rejoindre son troupeau, il ne trouve aucune brebis. Il me raconte qu'un peu plus tard, il a aperçu une partie de ses bêtes sur un pic « inaccessible » et se demande comment elles sont montées là-haut, elles qui n'y sont jamais allées, et lui non plus d'ailleurs ! Je le rassure : « ne prenez surtout pas de risque, j'arrive ».

Le temps de préparer mes affaires et d'arriver au pied de la montagne (2 heures de route), il est 15h lorsque j'entreprends la montée pour rejoindre le troupeau. Nous nous retrouvons il est 19h00, bien trop tard pour envisager une recherche des brebis. Nous échangeons quelques mots puis l'éleveur redescend ; je reste sur place. Nous nous retrouvons le lendemain matin au pied du pic avec l'éleveur et un ami à lui qui a souhaité l'accompagner dans ses recherches. En haut du pic seulement une trentaine de brebis est visible.

L'ascension du pic commence. L'ami en question s'arrêtera à mi-parcours : il a un peu le vertige. L'éleveur s'arrêtera un peu plus loin. Je finis seul l'ascension jusqu'en haut du pic. Je regroupe en tout environ quarante brebis ce jour-là à l'aide de ma chienne de conduite. L'éleveur redescend avec son ami, me laissant la garde des bêtes retrouvées pour la nuit ; il remontera encore le jour suivant pour approfondir les recherches.

Le lendemain, à ma grande surprise j'aperçois au loin le gros de la troupe qui remonte du côté espagnol ; quel soulagement !

Je rejoins ce lot de brebis, à 40 minutes de marche, afin de regrouper le troupeau et tombe là-bas, sur une carcasse de brebis, attaquée sans doute dans la nuit.

L'éleveur me rejoint peu de temps après. Il est, lui aussi, agréablement surpris de voir tout de même le gros de la troupe. Après comptage, il manque encore environ 40 brebis. Une dizaine d'expertise a été effectuée dont la mortalité a été attribuée à l'ours. Un berger d'appui me relaiera pour rester quelques jours de plus sur l'estive en espérant retrouver d'autres brebis... en vain. Puis il aidera l'éleveur à faire redescendre le troupeau. La quarantaine de bêtes manquantes ne sera pas retrouvée et l'estive prendra fin plus tôt pour cet éleveur qui ne souhaitait pas risquer d'autres pertes.

Le RBA a été présent 6 jours sur cette estive.



*Matthieu GARNIER
Coordinateur du Réseau
des Bergers d'Appui
de la Pastorale Pyrénéenne*

Les clôtures électriques sur ruchers

A quoi sert une clôture électrique sur rucher ?

Les ruchers peuvent être endommagés par la faune sauvage (ours, sangliers...).

Pour faire face à ces dommages, l'utilisation de clôtures électriques est une solution.

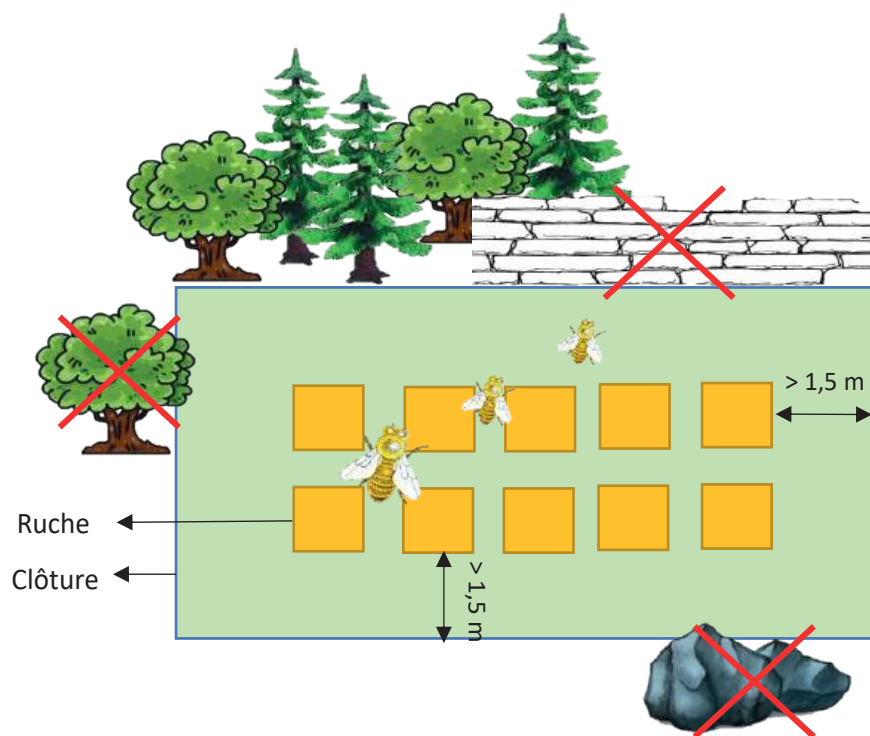
Quel matériel utiliser ?

Rucher permanent

- Poste électrique sur batterie 12V avec panneau solaire et dispositif antivolt,
- Piquets bois 1m80 (acacia, châtaignier) plantés tous les 5 mètres,
- Fil 6 brins inox tressés ou fil en alliage aluminium,
- Isolateurs à visser ou à clouer,
- 4 poignées « porte d'entrée »

Rucher transhumant

- Poste électrique 12V avec panneau solaire et dispositif antivolt
- Piquets en fer, bois, fibre, ou plastique selon la nature du sol, 1 m 40 minimum pour 4 hauteurs de fils
- Fil 6 brins inox tressés ou ruban de 2 cm de large
- Isolateurs queue-de-cochon si piquets en fer et fibre ; ou à visser si piquets en bois



Mise en place

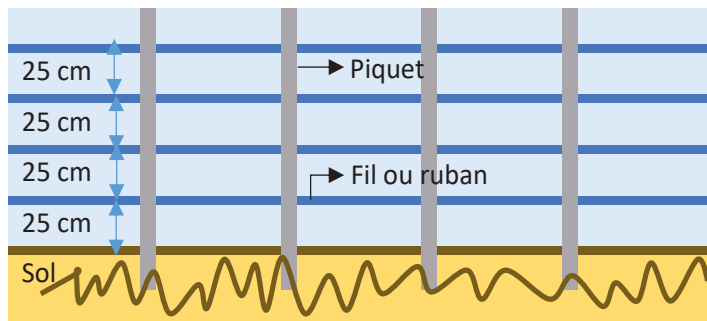
Emplacement

La clôture doit être située au moins à 1m50 des ruchers. Elle doit être éloignée des arbres, murets, rochers... qui sont des éléments permettant son franchissement par certains prédateurs.

Mise en place (suite)

Montage

4 fils ou rubans sont nécessaires. Ils doivent être distants les uns des autres de 25 cm.



Entretien

Il est nécessaire de :

- Recharger régulièrement la batterie (en début de saison puis tous les 3 mois environ)
- Tester l'efficacité du circuit au cours de la saison (vérifier la charge de la batterie, la mise à terre, la circulation effective du courant dans les fils...)
- Débroussailler sous les fils pour limiter les pertes électriques

Mesures d'accompagnement pour la protection des ruches

Conditions d'éligibilité : Rucher d'au moins 10 ruches

• Mesure CLR (clôture ruches) : Achat de clôture

- Achat du matériel destiné à la protection des ruches
- Mise en place (dans le cas de clôture fixe)

Sur acceptation du devis par la DDT(M)

- ✓ **Taux d'aide :** 100%
- ✓ **Pièces à fournir pour le paiement :** Facture acquittée

• Mesure UCLR (utilisation de clôture ruches) : Mise en œuvre des clôtures électriques mobiles

- Installation en début de saison, déplacement et désinstallation en fin de saison des clôtures
Et / ou
- Entretien de la clôture (désherbage...)
 - ✓ **Taux d'aide :** 80 € par rucher et par apiculteur
 - ✓ **Pièces à fournir pour le paiement :** Attestation sur l'honneur de l'apiculteur que l'enclos a été installé en début de saison et désinstallé en fin de saison

Pièces à fournir pour la demande : Lettre de demande, projet de convention dûment complété (3 exemplaires), plan de financement (dépenses, recettes), RIB

Mesure CLR : Devis signé, éléments comptables au 31/12 de l'année N-1 si subvention < 23 000 € ou régime fiscal du forfait, budget prévisionnel daté et signé faisant apparaître la subvention.

Instruction : Directions Départementales des Territoires (et de la Mer)



Laurence Sajoux
Secrétaire de Direction de la
Pastorale Pyrénéenne



Les 17 et 18 septembre 2016, la Pastorale Pyrénéenne tenait un stand à la Fête des Bergers à Aramits (64). Durant de ces journées les rencontres avec les éleveurs, bergers, touristes furent riches et variées. Parmi ces rencontres au stand, celle avec Lucie Guillerot fut particulièrement intéressante. En effet, son parcours de bergère l'emmena des Alpes aux Pyrénées... Xavier Costes, recueille son témoignage.

Rencontre avec Lucie GUILLEROT, 27 ans - bergère itinérante

Après des études agricoles et avec l'obtention d'un BAC puis d'un BTS, Lucie GUILLEROT a commencé à travailler en 2011 dans une exploitation en vaches laitières. Mais ce métier est trop conventionnel pour elle. Elle se tourne vers un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ pastoralisme) des Alpes Maritimes où elle est embauchée en contrat de professionnalisation pendant 1 an, formée au métier de bergère avec des périodes d'apprentissage sur le terrain.

Xavier Costes : Dans quelles conditions as-tu commencé ton travail de bergère ?

Lucie Guillerot : J'ai commencé à garder dans les Alpes Maritimes sous contrat professionnel avec le Groupement d'Employeurs de Nice. J'avais 1200 brebis avec 9 patous pour l'été 2012 et 500 brebis en hiver avec 5 patous chez un autre éleveur. J'ai toujours tourné avec des troupeaux de minimum 350 brebis à maximum 1800 bêtes.

XC : Troupeau avec 9 patous ! Tu étais donc dans un contexte de prédation fort ?

LG : Oui j'étais dans un contexte de prédation très fort même si je n'ai pas eu d'attaques cet été là. Mais l'année suivante la bergère qui a gardé a été ennuyée tout l'été.

XC : Sur les alpages voisins est ce qu'il y a eu de la prédation ?

LG : Oui beaucoup. Mais dans les Alpes Maritimes, c'est assez régulier.

XC : Dans quel secteur étais tu exactement ? Est-ce qu'il y avait la présence du loup ?

LG : La montagne du Cheiron. C'est une basse montagne qui culmine à 1777 m d'altitude, et oui grosse présence du loup tout le temps et en toutes saisons.



Photo Ellen Teurlings:
Lucie Guillerot à la bergerie

XC : Au cours de tes gardiennages as-tu été confrontée aux prédateurs ?

LG : Oui en 2013 durant l'été. J'ai estivé dans les Alpes de Hautes Provence sur la montagne de la Bernarde au-dessus des Gorges du Verdon. C'est une petite montagne 2000 m d'altitude mais avec une forte présence du loup.

XC : Combien de brebis gardais-tu à ce moment-là ?

LG : 1200 brebis avec 2 jeunes patous qui n'avaient pas eu d'imprégnation au troupeau. Ils avaient 1 an ½ et s'ils n'avaient pas été là, ça m'aurait arrangé. Ils étaient pas prêts, ils ne savaient pas quoi faire et s'amusaient plus avec les brebis

qu'autres choses. Mais ce n'était pas de leur faute.

XC : J'imagine qu'avec des chiens trop jeunes tu as du avoir de la prédation sur ton troupeau alors ?

LG : Oui en juillet une trentaine de bêtes et au mois d'août j'avais la tanière du loup au pied de la montagne. J'ai dû avoir 2 bêtes entre août et septembre mais je voyais le loup régulièrement. Il n'attaquait pas tout le temps mais il rendait visite. Et comme les jeunes chiens n'avaient pas de liens avec les brebis, ils n'étaient pas efficaces.

XC : Sur tes expériences alpines, concernant le patou, peux-tu nous dire comment ça s'est passé ?

LG : C'est très difficile en tant que berger de s'introduire dans un troupeau : il faut se faire aux brebis, à leurs habitudes, à la montagne et aux patous. Nous travaillons tous ensemble donc un lien doit se créer. Pour ma 1^{ère} estive, concernant les patous, rien ne m'a été expliqué mais je pense que même les éleveurs ne savaient pas non plus comment fonctionnait ce chien. Ils avaient 9 patous, mais il n'y avait pas de cohésion au niveau des chiens, ils passaient leur temps à chasser. Quand je suis arrivée sur le troupeau je ne m'occupais pas forcément des chiens. C'était ma première estive

alors ils passaient vraiment en second plan. J'ai vraiment commencé à m'intéresser au patou durant les 6 derniers mois que j'ai passés au groupement d'employeurs quand je suis arrivée chez Didier Fischer et Valentine Guérin. Ils ont des patous depuis 1992 et une grande connaissance de ces chiens-là. C'est eux qui m'ont tout appris : Qu'est-ce qu'un patou ? Quel est son rôle ? Et comment réagir avec ce chien ? C'est comme ça que j'ai appris à travailler avec des patous. Je travaille avec eux au quotidien ; j'essaie donc de faire en sorte que l'on «s'entende bien» et que notre travail commun soit utile au troupeau !

XC : Selon toi, est-ce l'implication de cet éleveur avec ses patous et les conseils qu'il t'a donné qui ont fait que ça a bien fonctionné en estive ?

LG : Oui c'est tout à fait ça. Je n'ai pas fait d'école de berger et au Groupement d'Employeurs on ne nous explique pas forcément « le patou » : son fonctionnement, ce qu'on attend de lui, comment on peut travailler avec lui, etc... Sans explication et donc sans compréhension de ce chien, l'interaction avec eux peut vite devenir compliquée et des erreurs peuvent être faites. Ce qui peut avoir des conséquences négatives sur le travail de tous les jours.

XC : Cette expérience avec Mr Fisher était sur quelle estive ?

LG : Ce n'était pas sur une estive, c'était sur mes quartiers d'hiver de novembre à fin mai dans les Alpes Maritimes à 1200 m d'altitude. Il y a 5 patous pour 500 brebis et nous gardons tout l'hiver

XC : Pas d'attaques constatées ?

LG : Moins que le voisin qui n'a pas de

patous, mais des attaques de temps en temps quand même.

XC : Le loup va donc aux proies les plus faciles ?

LG : Oui effectivement il n'y aurait pas de patous je pense qu'il y aurait plus d'attaques.



XC : Ça c'est ton expérience alpine. Et cette année tu es venue garder dans les Pyrénées ? C'était la première année ?

LG : Oui cet été en août et septembre sur l'estive de la Sayette où les brebis étaient présentes depuis la mi-juin sans être gardées. Il y avait une patou.

XC : Quand tu dis qu'elles n'étaient pas gardées, c'est-à-dire que c'était la première année où elles étaient gardées ?

LG : Il y a eu des bergers il y a 7 ou 8 ans de ça. De cette époque jusqu'à aujourd'hui les brebis étaient seules, l'éleveur montant une fois par semaine pour les soins. Cette année, les subventions données aux éleveurs ont permis de m'embaucher pendant 2 mois.

XC : Tu nous disais qu'il y avait une jeune patou, elle avait quel âge ?

LG : Elle avait 9 mois. Elle est née

en bergerie et a eu une bonne imprégnation avec les brebis. Par contre elle était très peureuse. Je ne pouvais pas l'approcher. Donc c'était un problème. Mais c'est une jeune patou ce comportement doit pouvoir s'arranger.

XC : Quel était le contexte de prédation ?

LG : L'ours, mais je n'en ai pas vu. Il était derrière l'estive où j'étais. L'ours et le loup c'est complètement différent.

XC : As-tu eu des problèmes sur ton troupeau ?

LG : Non aucune attaque.

XC : Par rapport à ton expérience, dans les Alpes et les Pyrénées, peux-tu nous décrire brièvement comment est vu le patou ? Sa mise en place dans ces différents secteurs ?

LG : Dans les Alpes, le patou a été je pense un peu mis en place brutalement. Dans la tête des éleveurs c'est un animal qui va leur permettre de protéger leur troupeau. Ils attendent beaucoup du chien sans forcément lui laisser le temps et les moyens de bien s'imprégner au troupeau. Il manque une association comme la vôtre là-bas. Beaucoup d'éleveurs prennent leurs chiens n'importe où, ne savent pas comment s'y prendre avec eux ou n'ont tout simplement pas le temps. Certains ont même peur de leurs chiens ! La différence entre les Pyrénées et les Alpes c'est que dans les Pyrénées vous avez une association qui gère beaucoup de patous. Il y a une très forte demande de bons patous dans les Alpes, mais il n'y a aucune structure qui permette d'aiguiller les éleveurs sur le choix du chiot, l'imprégnation et le suivi du chien.

XC : *Etait-ce le cas sur l'alpage où tu avais les 9 patous ?*

LG : Oui c'est ça. Les patous venaient d'un peu de partout, il n'y avait pas de suivi de la reproduction, donc taux de consanguinité important, pas de suivi de l'imprégnation. Les chiens étaient finalement pas efficaces et plus perturbateurs que protecteurs. Il n'y avait en fait, tout simplement, pas de cohésion de meute et donc pas de cohésion dans le travail de protection. Or dans les Alpes Maritimes, où l'influence touristique est importante, cela peut poser des problèmes.

XC : *As-tu senti des tensions entre le monde touristique et le monde de l'élevage ?*

LG : Oui c'est une tension que je vis tous les hivers et qui a bien failli me faire arrêter le métier. Certains randonneurs ou sportifs ne respectent pas les règles. Il est pour eux normal de traverser un troupeau qui pâture ; mais aussi tout à fait illogique que les patous viennent vers eux en aboyant alors qu'ils sont à quelques mètres des brebis et qu'ils ne sont pas des loups. Il y a une véritable incompréhension du métier de berger et du fonctionnement des patous, et ce phénomène est bien sûr décuplé si la personne a vécu un mauvais moment face à des chiens. Il y a vraiment un gros travail à faire ! Il faudrait une structure qui permette d'aiguiller les éleveurs sur le choix du chien et sur son suivi et qui en parallèle sensibilise le grand public. Dans les Pyrénées vous êtes mieux structurés que dans les Alpes. Même s'il y a des tentatives pour faire bouger les choses. Dans les Alpes Maritimes, il y a par exemple une association « On vous dit Patou » qui s'est créée pour essayer de changer

le regard des gens sur le Patou (cf. encadré ci-contre).

XC : *En tant que bergère, quelles sont tes perspectives d'avenir ? Comment envisages-tu ta carrière dans les années à venir ?*

LG : La question qu'on se pose en ce moment c'est « est-ce que le métier de berger est un métier d'avenir ? ». Comme le métier de berger est quand même subventionné une grande partie par l'État si demain celui-ci coupe les robinets, il n'y a plus de berger. C'est un gros dilemme. Il y a de plus en plus de bergers qui arrivent sur le marché mais les éleveurs ne peuvent pas les payer sans aides.

XC : *Tu as le sentiment d'être tributaire des aides de l'État ?*



LG : Oui tout à fait. Sans ces aides, mes patrons ne pourraient pas m'embaucher. Actuellement les bergers sont embauchés pour des problèmes de prédation. Alors qu'à la base, le métier ce n'est pas tout à fait ça.

XC : *Peux-tu nous dire, quels sont les autres facettes du métier de berger ?*

LG : Au départ, le métier de berger consistait à mener le troupeau afin de faire pâturer une montagne de manière logique ; être aux bons

endroits aux bons moments. Nous avons un rôle de gestionnaire de l'herbe. Si les brebis sont laissées seules sur une montagne, elles vont manger ce qu'elles préfèrent et délaissant le reste. Cela peut engendrer du sur ou sous pâturage et donc une modification de la flore à plus ou moins long terme. Le rôle du berger c'est de faire évoluer le troupeau sur l'ensemble de la montagne afin d'avoir de l'herbe pour les années suivantes. Dans les Alpes, depuis qu'il y a le loup, il y a à nouveau des bergers donc une meilleure gestion de l'herbe. Les montagnes sont donc moins sur-pâturées et moins érodées. Les brebis servent aussi à limiter le débroussaillage mécanique.

XC : *Est-ce qu'un éleveur en zone de non prédation prend des bergers ?*

LG : S'il n'a pas de prédation, il n'aura pas de prime. Il va donc avoir du mal à embaucher un berger. Après il y a des éleveurs qui gardent leurs brebis eux-mêmes : ce sont des éleveurs-bergers. Mais ça prend beaucoup de temps de garder. Il faudrait des bergers même sur les zones non prédatées.

Zoom sur : « On vous dit Patou »

Depuis 1992 l'État incite les éleveurs à prendre des mesures de protection contre les prédateurs comme les chiens divagants, le loup et le lynx. Une de ces mesures est la présence de chiens de protection avec le troupeau. Ce sont de gros chiens blancs, les fameux « Patous », qui sont souvent confrontés à un public qui ne connaît pas, ou mal, leur rôle dans le pastoralisme. De ce fait, le public n'a pas toujours un comportement adapté et respectueux envers eux et les éleveurs.

*Valentine qui soigne les brebis à l'aube pour ne pas trop souffrir de la chaleur.
Eddy toujours en garde, est couché pas loin*



Photo Ellen Teurlings

Il ignore souvent les spécificités de cette **subtile trinité entre la nature, l'être humain et les animaux**. Cette incompréhension se répand de plus en plus dans les zones de pâturages des Préalpes et des Alpes du Sud. Les activités de pleine nature (la rando, le trail, le VTT, le parapente,...) sont très en vogue et les **altercations entre sportifs, Patous et éleveurs se multiplient**.

On vous dit Patou

On vous dit Patou c'est avec cette phrase que Valentine Guérin et Ellen Teurlings espèrent changer le regard des gens sur les chiens de protection des troupeaux par une exposition photo qui se déroule actuellement dans les communes des Alpes-Maritimes.

✓ Qui ?

L'une, Valentine, est éleveuse de moutons à Tournettes-sur-Loup et régulièrement confrontée à la cohabitation difficile entre les patous et les randonneurs, vététistes, traileurs, etc... Car les espaces pastoraux ont de plus en plus de multiples usages.

L'autre, Ellen, est photographe dans le même village où elle a pris conscience des joies et peines du pastoralisme car elle a suivi la bergère pendant un an dans ses activités à la ferme ou aux alpages.

✓ Pourquoi ?

Ensemble, elles veulent sensibiliser le public pour poser des bases d'un partage serein de la nature. Elles proposent une exposition itinérante avec des options de témoignage sous forme d'une rencontre avec le public ou en milieu scolaire pour ouvrir chacun au monde du pastoralisme et à mieux comprendre le rôle des chiens Patous et la conduite à tenir à l'approche d'un troupeau.

Exposition Photo

On vous dit Patou



VALENTINE GUÉRIN
ÉLEVEUR ET BERGÈRE

ELLEN TEURLINGS
PHOTOGRAPHE

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter les liens suivants :

<http://onvousditpatou.wixsite.com/association>

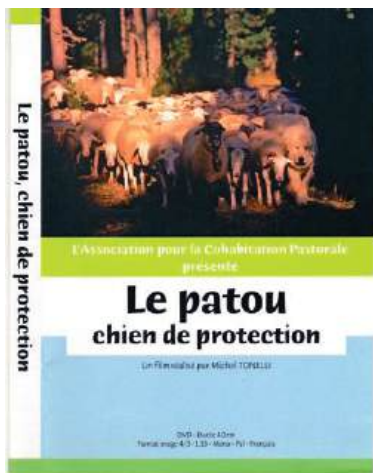
<http://pixel-len.wixsite.com/pixel-lenphotography/projects>

<https://www.facebook.com/On-vous-dit-Patou-725778520854238/?fref=ts>

Infos pratiques

Note aux adhérents :

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 16 mars 2016 au siège de l'Association.



DVD de Michel TONELLI.

Ce documentaire nous présente la méthodologie à suivre pour une bonne mise en place d'un chien de protection dans un troupeau d'ovins. A partir d'expériences vécues par les éleveurs ou des bergers des Pyrénées, il nous montre l'efficacité du Patou, chien de protection.

Prix : 12 €



Guide

Ce guide a pour but de décrire les différents modes de fonctionnement du chien afin d'aider les utilisateurs, de plus en plus nombreux aujourd'hui, à s'assurer d'une mise en place la plus efficace et la plus facile possible.

Prix : 5 €

www.pastoralepyreneenne.fr

Un site internet riche en informations

Retrouvez sur notre site internet, toutes nos lettres dans la rubrique communication. Vous aurez alors accès à tous nos dossiers techniques, témoignages...

Toute l'équipe de la Pastorale Pyrénéenne vous souhaite une très belle fin d'année !

La lettre de la Pastorale Pyrénéenne – Décembre 2016 – N°14

Bulletin adhésion



94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens

☎ 05 61 89 28 50

ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
CP : Commune :
Courriel : ☎ :

Eleveur Apiculteur Berger Vacher
 Autre Profession :
 Autre utilisateur de la montagne

Première adhésion Ré-adhésion

Cotisation individuelle : 20 € Dons : 15€ 30€ 50€ 100€
 Cotisation Association : 50 € 200 € 500€ Autre

Je souhaite m'impliquer dans la vie de l'association
 En plus de la diffusion sur le site internet, je souhaite recevoir la lettre de la Pastorale par courrier

Pour toute adhésion ou don à notre association, merci de nous envoyer un chèque à l'ordre de la Pastorale Pyrénéenne accompagné de ce bulletin complété. Vous recevrez en retour un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de votre don/adhésion du montant de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.